

SASU 2M ALARME SUD-OUEST

9 RUE DE CONDÉ

33000 BORDEAUX

Etats financiers au
31 décembre 2023



Signé par :

Valérie Marion

27FB803E05014E4...



Bilan Actif

		31/12/2023			
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (1)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	751	676	75	
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	1 411	179	1 232	
	Autres immobilisations corporelles	31 440	6 387	25 053	
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	5 760		5 760		
	TOTAL (II)	39 362	7 241	32 121	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	106 740	13 044	93 696	
	Avances et Acomptes versés sur commandes	1 097		1 097	
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	336 595	6 186	330 409	
	Autres créances	43 537		43 537	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	56 421		56 421		
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	1 566		1 566	
	TOTAL (III)	545 955	19 230	526 725	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
	TOTAL ACTIF (I à VI)	585 317	26 471	558 846	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

5 760

Signé par :

VALARD Marion

27FB803E05014E4...

Bilan Passif

		31/12/2023	
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	50	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	241 514	
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	59 346	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		301 410	
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propre			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	6 515	
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 170	
	Dettes fiscales et sociales	126 905	
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	90 846		
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes		257 437	
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		558 846	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	59 345,89	0,00	
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	250 922		
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Signé par :


 Valérie Marion

Préambule

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux, ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Signé par :

Valérie Marion

27FB803E05014E4...

Règles et Méthodes Comptables

Principes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions du règlement de l'ANC no 2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement no 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG) homologué par arrêté du 26 décembre 2016 (JO du 28).

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et selon les principes de base suivants :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables,
- Indépendance des exercices.

Changements de méthode comptable

Néant.

Faits significatifs de l'exercice

Néant.

Signé par :

27FB803E05014E4...

Règles et Méthodes Comptables

Changements comptables

Changement de méthode comptable

Changement d'estimation et de modalité d'application

Faits significatifs de l'exercice

Méthodes d'évaluation

Notes relatives aux durées d'amortissements

Les durées d'amortissements sont les suivantes :

Logiciels	x	an(s)
Constructions	x	an(s)
Aménagements fonciers	x	an(s)
Matériel et outillage technique	x	an(s)
Matériel de transport	x	an(s)
Matériel mobilier de bureau	x	an(s)
XXX?	x	an(s)

Autres informations

Signé par :

VALARD Marion

27FB803E05014E4...

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres			751			751
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			751			751
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement						
Instal technique, matériel outillage industriels			1 411			1 411
Instal., agencement, aménagement divers			7 979			7 979
Matériel de transport			14 855			14 855
Matériel de bureau, mobilier			8 606			8 606
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			32 851			32 851
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières			5 760			5 760
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES			5 760			5 760
TOTAL			39 362			39 362

Signé par :

VALARD Marion

27FB803E05014E4...

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles		676		676
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		676		676
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels		179		179
Autres Instal., agencement, aménagement divers		1 692	399	1 293
Matériel de transport		4 555	1 231	3 324
Matériel de bureau, mobilier		2 321	551	1 770
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		8 746	2 180	6 565
TOTAL		9 422	2 180	7 241

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Signé par :



27FB803E05014E4...

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations } <ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours		13 044		13 044
	Sur comptes clients		6 186		6 186
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		19 230		19 230
TOTAL GENERAL			19 230		19 230
Dont dotations et reprises } <ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		19 230			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Signé par :

VALÉRIE Marion


27FB803E05014E4...

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	5 760	5 760	
	Clients douteux ou litigieux	7 423	7 423	
	Autres créances clients	329 172	329 172	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 149	14 149	
	Impôts sur les bénéfiques			
	Taxes sur la valeur ajoutée	13 120	13 120	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	7	7	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	16 261	16 261	
Charges constatées d'avances	1 566	1 566		
TOTAL DES CREANCES		387 457	387 457	
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	33 170	33 170		
	Personnel et comptes rattachés	15 115	15 115		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23 618	23 618		
	Impôts sur les bénéfiques	17 851	17 851		
	Taxes sur la valeur ajoutée	70 249	70 249		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	72	72		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	90 846	90 846		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		250 922	250 922		
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Signé par :



27FB803E05014E4...

2M ALARME SUD-OUEST
Société par actions simplifiée au capital de 500 €
Siège social : 9 Rue de Condé, 33000 BORDEAUX
907 837 223 RCS BORDEAUX

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 28 JUIN 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 59 345,89 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice..... 59 345,89 €

A titre de dividende global à l'Associée Unique..... 50 000,00 €
Soit 100,00 € par action

Le solde, en totalité au compte « autres réserves »..... 9 345,89 €
qui s'élève ainsi à 250 859,57 €.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 01 décembre 2024.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 50 000,00 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Associée Unique déclare être informée que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Associée Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
La Présidente

Signé par :

27FB803E05014E4...